



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis rectificatif

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-75921>

Département(s) de publication : **33**

Annonce n° **24-75921**

Services

---

### Section 1 - Reference de l'avis initial

Annonce n° 24-62629

### Section 2 - Identification de l'acheteur

**Nom complet de l'acheteur** : Bordeaux Métropole

**Type de Numéro national d'identification** : SIRET

**N° National d'identification** : 24330031600011

**Ville** : BORDEAUX

**Code postal** : 33045

**Groupement de commandes** : Oui

**Nom du coordinateur du groupement** : Bordeaux Métropole

**Département(s) de publication** : 33

### Section 3 - Identification du marché

**Intitulé du marché** : Service juridique de conseil et de représentation en justice dans le domaine du droit de la propriété intellectuelle et du numérique

**Code CPV principal - Descripteur principal** : 79110000

**Type de marché** : Services

**Description succincte du marché** : Consultation lancée par un groupement de commandes. L'accord-cadre sera exécuté par l'émission de bons de commande. Le contrat est susceptible d'être reconduit dans les conditions du cahier des charges. Les prestations sont réglées par des prix unitaires. Les montants estimatifs sont indicatifs et comprennent la totalité des périodes de reconduction. Accord-cadre à bons de commande. Marché à double objet : - prestation de conseil juridique ponctuel : avis, études, consultations, dépôts de marques, procédure d'observations et/ou d'oppositions devant l'INPI, assistance dans les négociations précontentieuses - représentation des intérêts de Bordeaux Métropole devant les juridictions

**Critères d'attribution** : énoncé dans le Rc

### Section 4 - Informations rectificatives

- Rubrique : Date et heure limites de réception des plis, Au lieu de 05/07/2024 à 16h00, lire 12/07/2024 à 16h00

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication : 28/06/2024**